

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 17

**MINISTERE
DE LA COMMUNICATION**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 226: AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	14
2.2.	PROGRAMME 228: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	21
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	25
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	26
3.2.	LEÇONS APPRISES	26
3.3.	PERSPECTIVES	26

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Contribution du Ministère de la Communication dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Croissance et de l'Emploi (DSCE)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques déclinés en programmes. La mise en œuvre desdits programmes est destinée à concourir au développement des différents secteurs de son économie.

En ce qui concerne le sous-secteur « Communication », l'objectif primordial poursuivi est d'améliorer l'offre et l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques, tel que prescrit par le DSCE. Il vise de ce fait le renforcement qualitatif et quantitatif de la masse d'informations mises à la disposition des publics tant au plan national qu'international.

Dans cette mouvance, le Ministère de la Communication s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;
- assurer une meilleure communication sur la lutte contre la corruption et la préservation de la fortune publique ;
- mieux informer le public sur l'exécution des projets structurants du programme des « Grandes Réalisations » et leurs débouchés ;
- sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective ;
- promouvoir l'image de marque du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora ;
- dynamiser la communication sur la mise en œuvre du DSCE et les résultats déjà engrangés par secteurs ;
- améliorer l'accès du citoyen à l'information à travers la diffusion de l'information sur les décisions et les actions des pouvoirs publics ;
- mettre en place une communication multiforme de proximité qui vise : à densifier les radios communautaires et à capitaliser les réseaux sociaux par la production et la diffusion des contenus ;
- élaborer/généraliser en collaboration avec le MINEPAT, la Gestion Axée sur les Résultats (Stratégie ministérielle et CDMT) ;
- promouvoir le vivre ensemble en vue de renforcer l'intégration nationale et assurer la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

Rappel synthétique des performances réalisées

Sur le bilan technique en 2016, le Ministère de la Communication a réalisé les actions suivantes :

- le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous-tutelle technique

(SOPECAM, CRTV, Imprimerie Nationale, CPE) ;

- le suivi du projet de la mise en œuvre de la TNT (Télévision numérique terrestre) ;
- la finalisation du processus de création du Compte d'Affectation spéciale pour le développement des médias privés ;
- la poursuite de l'attribution de l'aide publique à la communication privée ;
- la relance des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;
- le renforcement des capacités éthiques et déontologiques des professionnels de la communication ;
- l'organisation des actions de promotion susceptibles de donner la possibilité aux médias étrangers d'apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image ;
- l'organisation des campagnes de communication ministérielle et interministérielle ainsi que des actions de relation-presse dans le cadre de la Communication Gouvernementale ;
- la diffusion des informations sur les actes publics, notamment la couverture médiatique des événements nationaux et internationaux, tels que : la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2016 au Cameroun ; la visite au Cameroun du Président italien ; les activités du Parlement ; l'accident ferroviaire d'Eséka ... ;
- la poursuite de la réhabilitation et de la numérisation des archives du MINCOM ;
- la mise en place d'un centre national de monitoring et suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ;
- la poursuite par la SOPECAM, de la numérisation des archives de *Cameroon Tribune* ;
- la mise en service de la nouvelle rotative de presse KBA COMET destinée à l'impression des journaux et livres à la SOPECAM ;
- la sécurisation du système de fabrication de *Cameroon Tribune* ;

Concernant le bilan financier, l'enveloppe globale du budget de fonctionnement du MINCOM au titre de l'exercice 2016 s'élève à la somme de **08 milliards 211 millions de FCFA**, répartie de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement..... **6 milliards 711 millions FCFA**,
comprenant :

Autres dépenses de personnel187 000 000 FCFA

Salaires.....5.017.000.000 FCFA

Eau, électricité et téléphone.....202.000.000 FCFA

Formations, stages et organisation des séminaires155 000 000 FCFA

Autres biens et services.....1 150 000 000 FCFA

Budget d'investissement**1 milliard 500 millions FCFA**

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. Les budgets des Services déconcentrés font l'objet d'une délégation automatique effectuée également par le MINFI, et dont les informations sur la gestion y relative, parviennent au MINCOM en fin d'exercice budgétaire.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les décrets N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication, confèrent à ce département ministériel, la charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect du pluralisme médiatique ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias, en liaison avec les administrations concernées ;
- de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias, divers supports et canaux de communication ;
- du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
- du suivi des activités des médias privés ;
- du suivi des questions relatives à la publicité ;
- du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité ;
- du suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
- du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés, en liaison avec les administrations et les organismes concernés.

Il apporte son assistance aux autres départements ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations Internationales sur le Cameroun.

Il exerce la tutelle technique sur l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organismes publics de presse, d'édition et de publicité, notamment :

- la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;
- l'office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV) ;
- l'Imprimerie Nationale ;
- Cameroon Publi-Expansion (CPE).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les deux programmes du Ministère de la Communication ont été mis en œuvre dans un contexte marqué sur le plan général, par des attaques dirigées contre l'image du Cameroun à l'extérieur d'une part, et la guerre contre la secte terroriste BOKO HARAM, la gestion des flux des réfugiés dans les zones frontalières des Régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, le renforcement des dispositifs de sécurité sur l'ensemble du territoire national, la poursuite de la réalisation des projets structurants d'autre part.

Les atteintes à la crédibilité internationale de notre pays sont généralement la conséquence du manque d'informations sur la situation socio-politique, économique et culturelle du Cameroun.

De manière plus particulière, la mise en œuvre des programmes a connu un certain nombre de difficultés en raison des dysfonctionnement du sous-secteur communication liés notamment à la crédibilité relative de la communication publique aux yeux d'une certaine opinion, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale en informations, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité, la faible adaptation des technologies à la révolution numérique, la précarité économique du secteur de la presse privée, l'obsolescence du cadre de travail, et le manque de formation continue des ressources humaines.

Par ailleurs l'insuffisance des ressources accordées au MINCOM par rapport aux nombreux besoins de ses structures centrales, déconcentrées et extérieures a contribué à relativiser ses performances.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 226

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Responsable du programme

NDZIE CHANTAL

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

· **Numéro et libellé du programme**

PROGRAMME 227 : « AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION »

· **Responsable** : Mme NDZIE BELLA Chantal, Inspecteur n°1

Tableau sur la performance planifiée du programme

OBJECTIF	Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès des populations aux informations de masse
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	40.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	70.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE Action 02: CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS Action 03: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 04: PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	
DOTATIONS INITIALES	AE 925 092 000	CP 925 092 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZIE CHANTAL,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 227** du Ministère de la Communication a été élaboré dans un contexte caractérisé par : l'insuffisance de l'offre d'informations sur le Cameroun tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les difficultés d'accès aux sources d'informations, la crédibilité relative de la communication publique selon une certaine opinion, la persistance des zones d'ombre et de silence du signal CRTV, la précarité de la presse privée et de la perception négative de l'image du Cameroun à l'extérieur.

Pour remédier à cette situation, le Ministère de la Communication a axé ses actions sur :

- la dynamisation de la communication publique et privée ;
- la contribution au développement des médias privés ;
- le développement des infrastructures modernes de l'information et de la communication ;
- la promotion de l'image du Cameroun ;
- la mise en place d'une communication multiforme de proximité.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Explication de la performance globale du programme

La politique gouvernementale en matière de communication axe sa stratégie sur l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques. Un regard synoptique sur le paysage communicationnel permet de déceler des dysfonctionnements liés à :

- l'inefficience du cadre juridique ;
- la crédibilité relative de la communication publique ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative de la couverture nationale de l'information ;
- la faible capacité de production de l'imprimerie ;
- la difficulté d'exercice de la profession de publicité ;
- l'insuffisance des rendements des ressources humaines ;
- la faible adaptation des technologies à la révolution numérique ;
- la faible capacité de régulation du Ministère de la Communication.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	60%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	66,6%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 739 803 317	CP 739 803 317
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 185 288 683	Ecart CP 185 288 683
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 727 281 562	CP 727 281 562
TAUX DE CONSOMMATION	98,31 %	98,31 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution satisfaisante de ce programme s'explique par l'accélération de l'exécution du projet REDCOMZOFT, l'accroissement de l'offre en informations dans le cadre de la communication gouvernementale, un soutien plus accru aux entreprises privées de communication, avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide publique à la communication privée, et enfin l'élaboration et l'acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers tels que les investisseurs, et la diaspora.	

PERSPECTIVES 2017	En perspective, le Ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle, envisagent de mettre en œuvre les actions suivantes : - la viabilisation des entreprises publiques et parapubliques sous-tutelle ; - La poursuite de la mise en œuvre du projet REDCOMZOFT qui est entrain de connaître une accélération avec la mise en service effectif des centres de rediffusion des signaux de radio et de télévision ; - la réhabilitation technique de la CRTV ; - la création d'un Compte d'Affectation Spéciale pour le développement des médias privés ; - la finalisation de la phase pilote et lancement de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) en gestion opérationnelle ; - le suivi de la mise en œuvre des recommandations des Etats Généraux de la Communication ; - l'intensification de la communication gouvernementale et institutionnelle ; - la relance de la Commission des Actions Médiatiques Gouvernementales ; - l'actualisation du cahier de charges des Centres de Communication à l'étranger ; - l'appui matériel, financier et technique aux radios communautaires ; - La mise en place du Conseil National de la Publicité et des autres structures prévues par la loi du 29 décembre 2006 sur la Publicité ; - La poursuite du processus de délivrance des licences d'exploitation aux entreprises de communication audiovisuelle ; - La poursuite par la SOPECAM de la numérisation des archives de Cameroon Tribune ; - Le suivi des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ; - La poursuite de l'extension territoriale du dispositif de production graphique de la SOPECAM vers les zones difficilement couvertes par la distribution des journaux et autres supports de communication graphique.
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

La performance détaillée du programme 227 par action se présente ainsi qu'il suit :

la performance détaillée du programme 227 par action se présente ainsi qu'il suit :

Action 01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE								
OBJECTIF	Renforcer la crédibilité de la communication publique et augmenter son audience afin de bien faire connaître l'action du Gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale							
Indicateur	Intitulé:	Taux d'écoute					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	65					108,33%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	255 892 000	255 892 000	191 864 343	191 864 343	145 184 343	145 184 343	75,67 %	75,67 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 ci-dessus a été exécutée dans un environnement communicationnel peu favorable marqué par la crédibilité relative accordée à l'information officielle et institutionnelle par certains médias privés et autres leaders d'opinion, les difficultés d'accès aux sources d'information officielle et de l'exercice des métiers de la communication, et la précarité économique des entreprises privées de communication.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Organisation des conférences et points de presse ministériels et interministériels ; - campagnes de communication ministérielles et interministérielles ; - collaboration avec l'UNICEF ; - poursuite de la mise en œuvre des résolutions/recommandations des États Généraux de la Communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (108,33%) se justifie par la production d'un magazine su les activités gouvernementales, l'acquisition des OB VANS et la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique Féminine tenue au Cameroun en 2016, les visites officielles des Chefs d'Etats étrangers, la tenue du sommet des Chefs d'Etats de l'Afrique Centrale, la couverture de l'actualité nationale et internationale. Toutes choses qui n'ont pas été prévue dans la programmation initiale et qui ont été réalisés							
Perspectives 2017	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en privilégiant l'exécution des activités qui n'ont pas été réalisées ou qui l'ont été partiellement.							

Action 02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias privés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises de communication effectivement fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92,40%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		300.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		400.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		231						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	312 300 000	312 300 000	292 320 000	292 320 000	292 000 000	292 000 000	99,89 %	99,89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action N°02 s'inscrit dans un contexte de précarité du secteur de la communication privée, caractérisé par l'inexistence de véritables entreprises de presse, et la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie par les médias privés, eux-mêmes en butte aux problèmes liés à l'accès aux sources officielles d'informations.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Octroi de l'aide publique aux entreprises privées de communication ; - renforcement des capacités des médias privés et des acteurs du secteur de la publicité ; - viabilisation des entreprises privées de communication.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée et à l'application du cadre juridique et réglementaire. L'enveloppe budgétaire allouée à l'aide publique a connu, au cours des deux dernières années, une augmentation substantielle ayant favorisé l'accroissement du nombre de bénéficiaires et par ricochet la viabilisation de plusieurs médias privés.								
Perspectives 2017	- créer un Compte d'affectation spéciale pour la viabilisation économique des entreprises de presse ; - réformer le statut du journaliste et des auxiliaires de la profession de journaliste, avec un accent particulier sur les critères d'identification du journaliste, ses conditions de travail et de rémunération, les clauses de cession ou encore le droit du journaliste à la prévoyance et à la sécurité sociales ; - mettre sur pied un système d'autorégulation, sous le label d'un « Ordre Professionnel de la Presse Nationale », et de la Commission de la Carte de Presse et d'Identification des Auxiliaires de la Profession de Journaliste, aux côtés du Conseil National de la Communication (C.N.C.) ; - élaborer un avant-projet de loi régissant la communication sociale au Cameroun, visant à améliorer la loi n°90/052 du 19 décembre 1990 ; - instituer un régime économique des activités de communication sociale comprenant les règles générales de soutien de l'État au secteur privé de la Communication ; - inscrire les agences de presse dans le socle normatif et institutionnel des activités de communication sociale.								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION								
OBJECTIF	Assurer une couverture optimale par les signaux de radio et télévision							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de centres de rediffusion fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	298 900 000	298 900 000	202 619 251	202 619 251	202 619 251	201 819 251	100 %	99,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action N° 03 a été exécutée dans un cadre caractérisé par le faible taux de couverture communicationnelle du territoire national aussi bien par les médias publics que privés dû notamment à l'obsolescence des équipements techniques de production, de diffusion et des dispositifs de fourniture d'énergie, la détérioration des ouvrages de génie civil, et le défi de la migration de la radiodiffusion analogique au numérique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en place d'un centre national de Monitoring et suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique - Poursuite de la mise en œuvre du projet de Redynamisation de la Communication dans les Zones Frontalières (REDCOMZOFT); - le suivi du projet de la mise en œuvre de la Télévision numérique terrestre (TNT) ; - le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous-tutelle (SOPECAM, CRTV, Imprimerie nationale, Cameroun Publi Expansion).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation satisfaisant de cette action s'explique par la poursuite de la réalisation du Projet REDCOMZOFT, la mise en place d'un centre national de Monitoring et le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique.							
Perspectives 2017	- Poursuivre la mise en œuvre du projet REDCOMZFT ; - mettre en place un cadre institutionnel et juridique de la migration de la radiodiffusion analogique au numérique ; - définir le régime juridique des activités de communication audiovisuelle en activités de radiodiffusion sonore et de radiodiffusion télévisuelle ; - instituer un monopole public sur les activités de diffusion des signaux de communication audiovisuelle ; - formaliser le régime juridique de la non-affectation des fréquences aux sociétés de programmes audiovisuels ; - mettre en place l'Agence Virtuelle d'Informations (AVI) ; - assurer l'archivage des données physiques et numériques du MINCOM et de ses services déconcentrés ; - engager l'extension territoriale de l'infrastructure de la chaîne graphique de SOPECAM ; - acquérir les équipements techniques pour l'Observatoire des Médias du MINCOM ; - construire l'infrastructure technique de la TNT dans le cadre de la migration de la radiodiffusion analogique vers le numérique.							

Action 04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre un plan adapté de communication vers l'extérieur pour rendre positive la perception du Cameroun par les étrangers et les Camerounais de la diaspora								
Indicateur	Intitulé:		Disponibilité et mise en œuvre du plan de communication				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	58 000 000	58 000 000	52 999 723	52 999 723	52 999 723	52 999 723	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action N° 04 se situe dans un contexte marqué par l'absence d'une stratégie de communication harmonisée pour la promotion de l'image du Cameroun, et des attaques médiatiques dirigées, contre les Institutions républicaines.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration et acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers notamment les investisseurs, et la diaspora								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En l'absence d'un plan de communication adapté vers l'extérieur, cet objectif n'a pas été atteint. En revanche, les fonds alloués à la réalisation de l'action ciblaient la production des supports communicationnels (magasines, casquettes, flyers, porte-clés, etc.) adossés aux grands événements sportifs de cette période (CAN Féminine, CAN Masculine) prévue dans cette action. Il n'en demeure pas moins que ce plan de communication demeure prioritaire.								
Perspectives 2017	- Diffuser les supports et outils de communication produits dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la promotion de l'image du Cameroun à l'extérieur ; - actualiser le cahier de charges des Centres de Communication établis au sein des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ; - créer de nouveaux Centres de Communication auprès des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ; - relancer la Commission Mixte MINREX/MINCOM pour la dynamisation de la communication extérieure du Cameroun.								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
COMMUNICATION

Responsable du programme

AHMADOU

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

2.2.1 Présentation du Programme

· *Numéro et libellé du programme*

PROGRAMME 228 : «GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION »

· **Responsable** : M. AHMADOU BELLO, Directeur des Affaires Générales

· **Tableau sur la performance planifiée du programme**

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	55.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	98.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION Action 02: EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES Action 03: COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES Action 05: GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 485 908 000	CP 7 485 908 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHMADOU,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du Ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Explication de la performance globale du programme

L'objectif global de ce programme était d'assurer le pilotage de la politique du sous-secteur et rendre performante l'administration de la communication. Les objectifs spécifiques poursuivis à cet effet étaient de :

- veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions ;
- assurer le bon fonctionnement des services et garantir leurs performances ;
- doter le Ministère de la Communication d'un système informatique, répondant aux exigences de la modernisation ;
- permettre aux structures de disposer des ressources humaines en qualité et en quantité, les doter en équipements modernes.

La mise en œuvre de ce programme, dont la performance se situe à 78.73%, est globalement satisfaisante en raison de l'amélioration considérable du cadre de travail, de la redynamisation de l'Inspection Générale et du renforcement des capacités de certains personnels sur des thématiques pertinentes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	81,96%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	83,6%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 671 196 683	CP 7 671 196 683
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -185 288 683	Ecart CP -185 288 683
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 549 342 106	CP 7 549 342 106
TAUX DE CONSOMMATION	98,41 %	98,41 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce programme a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'étroitesse des moyens alloués aux activités transversales de communication qui, pour la plus part, sont financées par des crédits de fonctionnement. Ainsi des difficultés d'évaluation des performances des services centraux et extérieurs et des organismes sous-tutelle demeurent en raison de l'absence d'un manuel de procédures administratives et de l'insuffisance des ressources financières et des moyens logistiques. Tout comme persistent la menace de perte de la mémoire collective du fait de l'absence d'un système d'archivage moderne, le non appropriation scientifique des données relevant du sous-secteur Communication due à l'absence d'un annuaire statistique. Ainsi peuvent globalement se résumer les diverses entraves rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce programme. Les budgets réservés aux structures centrales, déconcentrées et extérieures restent très modiques et ne permettent pas l'optimisation de leurs attributions.	
PERSPECTIVES 2017	Préparer le plaidoyer à l'adresse de la très Haute Hiérarchie pour la prise en compte du caractère transversal de la Communication aux fins de susciter le relèvement des allocations budgétaires réservées au Ministère de la Communication.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

La performance détaillée du programme 228 par action se présente ainsi qu'il suit :

la performance globale du programme 229 par action se présente ainsi qu'il suit :

Action 01 SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION									
OBJECTIF	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits et validés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	586 180 000	586 180 000	484 335 078	484 335 078	484 274 390	484 274 390	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- La mise en œuvre de cette action a été sous-tendue par la nécessité d'assurer un pilotage judicieux et une coordination efficace des services centraux, déconcentrés, et extérieurs du Ministère dans la quête permanente d'une Administration performante. - Les attaques permanentes orchestrées par les médias internationaux visant à ternir l'image du Cameroun sont également prises en compte dans la mise en œuvre de cette action, tout comme la promotion des atouts du Cameroun en vue d'attirer les investisseurs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Feuille de route, plans d'actions mises en œuvre et production des rapports d'activités ; - Organisation des réunions de coordination et production des comptes rendus ; - Elaboration et production des rapports de suivi. - Suivi du traitement des informations concernant le Cameroun dans les médias internationaux en vue de préserver son image de marque.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique de cette action (80 %) s'explique par la régularité des concertations stratégiques et l'application des mesures correctives visant à aplanir les dysfonctionnements constatés. Toutefois il convient de relever l'inopérationalité de certaines structures (notamment certaines Délégations départementales) et l'inefficacité des Centres de communication à l'étranger qui jusque-là, n'atteignent pas les objectifs escomptés faute de ressources.								
Perspectives 2017	Préparer le plaidoyer pour le relèvement substantiel des budgets réservés aux structures pour leur permettre d'optimiser leurs actions.								

Action 02 EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services et leur gestion efficiente								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'inspection produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	52 425 000	52 425 000	70 154 446	70 154 446	70 124 446	70 124 446	99,96 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de l'action ci-dessus intervient dans un environnement qui intègre progressivement la gestion axée sur les résultats d'une part et ou les personnels éprouvent des difficultés à s'adapter à la culture de l'inspection et l'évaluation des performances. Cette situation est liée à l'absence d'un cadre de référence méthodologique appropriée, et à l'insuffisance de ressources humaines, financières et logistiques de l'Inspection Générale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Missions d'inspection générale dans les services centraux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.								
Perspectives 2017	- instituer des formations en matière de gestion axée sur les résultats ; - développer les outils de contrôle des performances et de suivi de la mise en œuvre des programmes ; - systématiser les missions d'inspection ; - accroître des ressources humaines au sein de l'Inspection Générale ; - finaliser l'informatisation du suivi des dossiers.								

Action 03										COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES										
OBJECTIF					Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système d'information répondant aux exigences de la modernisation															
Indicateur					Intitulé:				Taux de mise en œuvre du cadre organique et niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE					
					Unité de mesure				%											
					Année de référence:				2013											
					Valeur de référence:				45.0											
					Année cible:				2014											
					Valeur Cible				70.0											
					Réalisation exercice (Résultat technique):				65%						92.86%					
CRÉDITS					DOTATION INITIALE				DOTATION RÉVISÉE				CONSOMMATION				TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
					AE		CP		AE		CP		AE		CP		AE		CP	
					5 400 649 500		5 400 649 500		5 472 320 241		5 472 320 241		723 154 157		723 154 157		13,21 %		13,21 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION					La mise en œuvre de cette action s'est opérée à la suite du déploiement des personnels de rang de sous-directeurs, et chefs de service, nommés dans les services centraux et déconcentrés. Lesquels services présentent quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.															
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)					- coordination de la communication dans les cinquante-deux départements, les dix Régions et les cinq centres extérieurs de communication (Paris, Londres, Bruxelles, Washington et Riyad) ; - communication sur les actes et les actions du gouvernement ; - promotion de l'image de marque du Cameroun ; - développement des ressources humaines du MINCOM ; - production des documents de programmation, budgétisation, d'exécution et de suivi du budget ; - organisation des formations et recyclage des personnels du MINCOM.															
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)					Le taux de réalisation technique de cette action (65%) s'explique par l'attention particulière accordée à la coordination des services aux niveaux central et déconcentré, à l'aménagement des cadres de travail, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs.															
Perspectives 2017					- équiper et améliorer d'avantage le cadre de travail ; - réhabiliter le parc informatique du MINCOM ; - étendre la connexion Internet à l'ensemble des services centraux ; - informatiser le suivi des dossiers ; - mettre en place un système intranet ; - accroître pour 2018 la dotation budgétaire des Délégations départementales et Régionales. - organiser de façon régulière, les conférences des services centraux, déconcentrés et extérieurs du MINCOM.															

Action 05 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE

OBJECTIF	Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'infrastructures des construits, réhabilités et équipés et de bureaux des Services centraux et déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 		

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2016 du Ministère de la Communication permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère, de tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes, au regard du contexte et des difficultés rencontrées, enfin d'entrevoir des perspectives à court et à moyen termes, pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que celles de chacun des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au regard des performances améliorées qu'a enregistrées l'Administration de la Communication au plan national et hors de nos frontières, la mise en œuvre de programme du département de la Communication a globalement atteint les objectifs assignés auxdits programmes en 2016, en dépit de certains écueils mentionnés en supra.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Au regard du contexte et des difficultés rencontrées, l'on peut tirer en général les enseignements suivants :

- Il se dégage un besoin d'harmonisation de certains éléments de programme, le budget programme étant une construction permanente, des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs dans le cadre de la revue annuelle des programmes, afin de mieux renseigner sur les performances réalisées ;
- Il apparaît indispensable de renforcer les capacités du personnel en matière de préparation, d'élaboration, du suivi, d'évaluation des projets et programmes et de formulation des indicateurs de programme ;
- La nécessité d'étoffer le service des marchés en personnels et en formations, de manière à lui permettre de disposer d'une expertise et des compétences appropriées, en raison des mutations opérées dans l'environnement institutionnel des marchés publics ;
- La nécessité d'instituer et d'intensifier des formations sur la gestion axée sur les résultats.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que chacun des programmes, les mesures suivantes devraient être prises en perspective :

- le cadre de pilotage de la performance de chaque programme, doit être complété par la désignation du gestionnaire du programme ;
- la restructuration en profondeur de chaque programme pour corriger les incohérences dans la formulation des libellés, des objectifs, et des indicateurs de programme et de certaines actions ;

- le renforcement des capacités des personnels en matière de préparation, d'élaboration, du suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi qu'en expertise dans l'élaboration et la passation des marchés publics ;
- la mise en place d'un système de gestion d'informations statistiques